VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LOTS DU SIXIEME DISTRICT A L'ENCAN,

A la Nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne,

MARDI 23 JUILLET, 1901. A MIDI.

Interdiction de Christian Thomas.
No 63,567 Cour Civile de District—Division A

PAR vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 20 juin 1901 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 23 juillet 1901 à midi:

Cinq certaines lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 16, 17, 18 19 et 20 sur un devis d'arpentage fait par D. M. Brennan, député voyer, daté le 9 avril 1901, dans l'îlet compris entre les rues Octavie, Laurel et Annonciation et l'avenue Peters; les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Octavie sur 122 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, excepté le lot 20, lequel forme l'encoignure des rues Octavie et Annonciation, et mesurant 122 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté à la rue Annonciation sur 27 pieds 9 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond.

Conditions—Un tiers en plus comptant; la portion de crédit, s'il y en a, en un crédit de un an et deux ans, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs respectifs, lesquels billets seront garantis dans leurs paiements par lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, et devront porter intérêt au taux de huit pour cent par an de leur date jusqu'au paiement; les actes de vente devront contenir les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, reconnaissance de jugement, hypothèque et privilège; les acquéreurs devant payer en plus de leurs enchères les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1901, et les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis pour les taxes de guerre.

Acte de vente devant être passé pardevant Joe D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent devant être fait par les acquéreurs au moment de l'adjudication. Plus à la Bourse.

J. L. ONORATO.
Courtier de propriétés foncières et encanteur.
J. B. Rosser, Jr., 203 rue Baronne, avocat pour le curatrice.
23 juin—23 30—juil 7 14 21 23

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE. 7 Propriétés de valeur du Troisième District.

Jeudi le 25 juillet 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, 732 rue Commune, JEUDI, le 25 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 12 et signé le 18 juin 1901, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier No 65 167, dans l'affaire de Chas Brown et ses vs Ernestine Costelz tarice, etc., pour en partage à l'enchère publique il sera vendu:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Mandeville, Claiborne et Derbigny et mesurant 32 pieds de face à la rue Marigny par une profondeur et façade sur la rue Claiborne de 124 pieds 6 pouces et 3 lignes.

Les améliorations consistent en un cottage en bois connu comme No 2247 rue Claiborne.

2° Deux certains lots de terre connus comme Nos 12 et 13, dans le troisième district, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, St-Antoine, Derbigny et Roman, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; lesdits lots sont contigus; le lot No 12 mesurant 26 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 110 pieds 2 lignes; et le lot No 13 mesurant 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourbon sur 110, pieds 2 lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en deux cottages doubles connus comme Nos 2436, 2438 et 2440 rue Bourbon.

3° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Robertson, Claiborne et Champs Elysées, lesquels mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds, et connus comme lots 6 et 7.

Les améliorations consistent en une maison double à deux étages, connue comme les Nos 1530 et 1532 rue Marigny.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District dans l'îlet borné par les rues St Claude, François, Romparts et Tonto et mesurant 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Françaises par une profondeur et façade sur la rue St Claude, de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes désigné par la lettre A.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages et buvette connue comme No 1098 rue Françaises.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu comme lot 3 dans le Troisième District dans l'îlet borné par les rues Marigny, Mandeville, Villeré et Robertson et mesurant 26 pieds 8 pouces de face sur la rue Marigny par une profondeur de 120 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage en bois connu comme No 1423 rue Marigny.

6° Un certain lot de terre inoccupé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Robertson et Claiborne, connu comme partie du lot No 9 et mesurant 45 pieds 9 pouces de face sur la rue Claiborne, par une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes.

7° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Roman, St-Antoine et Prieur, et mesurant 50 pieds de face à la rue Bourbon par une profondeur et face sur la rue Roman de 110 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage en bois, connu comme No 2500 rue Bourbon.

Les mesurages ci-dessus sont tous plus ou moins et entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans, avec 7 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer en plus les taxes dues pour 1901, et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente pardevant M. Felix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs incluant les timbres du revenu intérieur.

23 juin—23—juil 7 14 21 25

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI le 23 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 17 juin 1901, et rendu dans la succession de Blanche Beebe, No 64,146 du dossier de ladite cour les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St Charles et Polymnie et le Chemin Félicité, et mesurant en mesure américaine trente (30) pieds de face à la rue Carondelet sur cent (100) pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après un plan tiré par Edgar Pilié, architecte, le 3 mars 1882.

Conditions. Comptant—Le acquéreur devant assumer les taxes de 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour tier la vente. Acte de vente, incluant les timbres de l'intervenale revenue pardevant W. F. Brewer, Esq., N. P. aux frais de l'acquéreur.

Friedrichs & Redersheimer.
George G. Friedrichs, encanteur,
Nos 832 et 834, rue Commune.
20 juin—20 30—juil 7 14 21 23

VENETS A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

EN vertu d'un ordre signé par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant en place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, 2 juillet 1901, dans l'affaire de la Succession de Henry Kraus, No 65,252, du dossier de ladite Cour, Moi le soussigné j'offrirai à l'enchère publique, MERCREDI le 17 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières des Encanteurs, No 311 rue Baronne près Gravier, la ci-après à savoir:

Tout et singulier le droit, titre et intérêt indivis du défunt, Henry Kraus, dans la ci-après propriété foncière: Un certain lot de terre avec améliorations, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Robertson, Villeré et Musique, désigné par la lettre B, et mesurant 30 pieds 9 pouces et 1 ligne de face à l'avenue Washington, sur 68 pieds 6 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zangal, notaire, incluant les timbres du revenu intérieur des E.-U. et assumant les taxes pour l'année 1901.

LOUIS A. RICHARDS.
Encanteur.
Bureau 707 rue Commune.
6 juil—6 10 17

Ed. J. Vaz.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI LE 17 JUILLET A 11 heures A. M.

SEPT LOTS DE TERRE

Convenables pour une Manufacture ou un Placement Avantageux.

Succession de Michael Murphy.

No 63,987—Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR ED. J. VAZ, Encanteur—Bureau 637 rue Carondelet, le MERCREDI, 17 juillet 1901, à 11 heures A. M. à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lui daté et signé le 3 juin 1901 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites à savoir:

Sept lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peydras, Julie, Rocheblave et Dorgenois, désignés par les Nos 2, 4, 5, 6, 7 et la section C et D, et mesurant comme suit: Lot 3 d'après un devis annexé à un acte passé pardevant Wm Shannon, notaire, daté le 9 mars 1866 mesurant 32 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Peydras, 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur irrégulière de 1 pouce près 106 pieds sur la ligne de la No 4, et 109 pieds sur la ligne du lot No 2. Lot No 4 mesurant 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 5 mesurant 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Julie 32 pieds 8 pouces et 6 lignes dans le fond, 120 pieds de profondeur. Lots 6 et 7 mesurant chacun 32 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Julie, 32 pieds 6 pouces et 4 lignes dans le fond sur une profondeur de 110 pieds, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant O. Merrel, notaire, daté le 8 juin 1867; le lot désigné par la lettre C mesurant 30 pieds et 2 pouces de face à la rue Peydras sur une profondeur de 111 pieds et 1 pouce. Lot D mesurant 40 pieds de face à la rue Peydras sur 111 pieds 1 pouce de profondeur. Lesdits lots formant partie des lots désignés par les Nos 11, 12 et 13. Sur le lot No 3 est un petit cottage contenant deux chambres, citerne, etc.

Toutes les propriétés ci-dessus sont bien drainées et entourées.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un an, en billets portant 8 0/0 d'intérêt et devant être spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 en plus du prix d'achat, et payer pour les timbres du revenu des E. U. Acte de vente pardevant Jno B. Fisher, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0/0 comptant à moment de l'adjudication pour tier la vente.

ED. J. VAZ, Encanteur.
W. F. Brewer, avocat.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 17

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottages Doubles et Simples. 1224-1226-1228, rue Arts, entre Villeré et Urquhart.

Entourés de toutes commodités et de propriétés qui se louent toujours.

Succession de Henry Schultz ou Schuldt.

No 64,911—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Il sera vendu à l'enchère publique le MERCREDI, 31 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas A. Brennan, Encanteur, Bureau No 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, datée et signé le 26 juin 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Musique, Villeré, Arts et Urquhart, désigné par le No 10, sur un devis fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 19 juin 1901, et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts, la même largeur dans le fond, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et îlet, désigné par le No 9 sur ledit devis, et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts, la même largeur dans le fond, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple, 1224 rue Arts, contenant 4 chambres et corridor, toutes plâtrées, 2 chambres dans la bâtisse de côté, citerne, avec foyer dans toutes les chambres.

Le cottage double, 1226 et 1228 rue Arts, contenant 2 chambres, galerie et cuisine, citerne etc., de chaque côté. Terrain élevé.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an, à 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Les taxes de 1901 et les timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.

29 juin—29 30—juil 7 14 21 28 31

COTTAGE DOUBLE

818 rue Lesseps, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Succession de Veuve Henri Wichterich.

Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans— Division E.—No 64,752.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MERCREDI, 24 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union par JAMES A. BRENNAN, Encanteur bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 juin 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci après décrite à savoir

Deux lots Nos 7 et 8 en cette ville dans l'îlet No 230 borné par les rues Lesseps, France, Grandhommes, maintenant Dauphine et Crapo maintenant Bourgogne, mesurant chacun mesure américaine vingt cinq (25) pieds sept (7) pouces cinq et demi lignes (5 1/2) de face à la rue Lesseps par cent huit (108) pieds de profondeur.

Les améliorations consistent d'un joli cottage double 818 rue Lesseps contenant de chaque côté deux chambre, galerie et cuisines.

Conditions — Comptant. L'acte de vente pardevant F. D. Cherbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

23 juin—23 27 30—juil 7 14 21 24

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William B. Fahey.
No 60,500 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER — Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet. — MARDI, le 6 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté 1er juillet 1901 de l'Hon. W. B Sommerville, juge de la dite cour, Division D, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent, en congé, la ci-après décrite propriété, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Onzaga, Dupré, White et Abadie, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Dupré sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double, désigné par les Nos 2727 et 2729 rue Onzaga.

Conditions, Comptant—L'acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent comptant au moment de l'adjudication, et devant assumer de payer les taxes de 1901 en plus et au-dessus du montant de son enchère.

Dinkelspiel et Hart avocats.
6 juil—6 7 14 21 28—août 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Cottages Doubles et Simples,

Nos 2044 et 2046 rue Peydras, entre les rues Prieur et Johnson,

No 1924 rue Lafayette et No 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Succession de Charles Weisler et en femme décédée, Mme Mary Feigner.

Nos 62,016 et 63,027—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H Hodgson, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 16 juillet 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier, et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 31 janvier 1901, et signé le 7 février 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, et d'un ordre homologant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 7 juin 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Le cottage en bois Nos 2044 et 2046 rue Peydras, entre les rues S. Prieur et S. Johnson, contenant de chaque côté 4 chambres, galerie, hangar, etc., et plus le terrain décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus situé dans le Premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Peydras, S. Prieur, S. Johnson et Lafayette, désigné par le No 19 sur un devis fait par D. M. Brennan, député voyer de ville, en date du 7 septembre 1900, et mesurant d'après cela M. A. 30 pieds 3 pouces de face à la rue Peydras, 30 pieds de largeur sur la ligne du fond joignant du lot No 2, 101 pieds 6½ pouces de profondeur sur la ligne la divisant du lot No 20 et 99 pieds 8 pouces à ligne de profondeur sur la ligne la divisant du lot No 18, et ayant l'usage d'une allée en commun avec ledit lot No 20 ci-dessus mentionné mesurant 3 pieds de face sur la rue Peydras et s'étendant en arrière à une distance de 58 pieds 3 pouces, laquelle dite allée appartenant et formant partie dudit lot contigu No 20.

Les cottages ci-dessus sont maintenant loués à $10 par mois chaque côté et sont des placement excellents.

2° Les cottages simples Nos 1924 rue Lafayette et 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny. No 1924 rue Lafayette est un cottage simple en bois contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., et 1793 rue Cypress est un cottage simple contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., et la propriété est plus bas décrite comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cypress, Lafayette, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 8 d'après le plan de L. H. Pilié député voyer de ville daté le 3 janvier 1845 et déposé dans le bureau de Achille Chiappela, ancien notaire en cette ville et mesurant, en M. A., 25 pieds 7 pouces de face à la rue Cypress, 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Lafayette et s'étendant en profondeur de la rue Cypress à la rue Lafayette par 119 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne de division du lot No 7 et 116 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne de division du lot No 9.

Bonnes demeures ou placements payants.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un crédit de un an et deux ans, la portion de crédit s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, devant être garantis dans leur paiement par lien et privilège de vendeurs sur la propriété vendue, les dits billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, confession de jugement sans estimation; les honoraires d'avocats en cas de procès, le transfert et la livraison des polices d'assurance, etc., et les acquéreurs payant les taxes de 1901, en sus et au dessus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant Jos D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Geo. W. Flynn, avocat.
9 juin—9 16 23 30—juil 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Amanda Roca, femme de George L'Hote.

No 60,699 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H H Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 30 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 juin 1901, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 58 dans Hertsville, borné par les rues Arabella, Joseph, Hurst, et Jeannette et désigné comme lot No — et mesurant 30 pieds de face sur la rue Arabella par 122 pieds plus ou moins de profondeur et face sur la rue Jeannette, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Arabella et Jeannette. Les améliorations consistent en une belle résidence simple en bois à deux étages contenant corridors, salons, salle à manger cuisine, office, 3 chambres à coucher, cabinet de toilette, bains, etc. et est connu comme No 1443 rue Arabella.

2° Cinq certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 310, borné par les rues Orléans, St Pierre, Rocheblave et Tonti, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 5, 6, 15, 16 et 17 et mesurant comme suit:

Lot No 5 mesurant 27' 10" 5''' de face à la rue Orléans sur 57' 3" 3 1/2''' de profondeur.

Lot No 6 mesurant 30' de face à la rue Orléans sur 57' 3" 3 1/2''' de profondeur.

Lots Nos 15 et 17 mesurant chacun 30' de face à la rue St Pierre sur 57' 3" 3 1/2''' de profondeur; et

Lot No 16 mesurant 27' 10" 5''' de face à la rue St Pierre sur 57' 3" 3 1/2''' de profondeur.

Conditions:—Pour la propriété premièrement décrite l'acquéreur devant assumer le paiement de trois certaines billets à recevoir pour la somme de $619.81, chacun daté le 9 août 1898 et payable à un, deux et trois ans de date avec intérêt sur cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantie par hypothèque et privilège de vendeur par acte de S. Titche, notaire daté le 9 août 1898 sur ladite propriété avec privilège de vendeur hypothèque et toutes les autres clauses usuelles, et la balance s'il y en a, comptant.

Pour les propriétés deuxièmement décrites, les acquéreurs devant assumer le paiement d'un certain billet à recevoir pour la somme de mille dollars, daté le 23 février 1899, payable un an après date et portant huit pour cent d'intérêt par an du 9 mars 1901 jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et privilège de vendeur, par acte de Jules F. Meunier, notaire, daté le 9 mars 1899, sur lesdites sections des propriétés avec privilèges de vendeur et hypothèque, et toutes les autres clauses usuelles, et la balance s'il y en a comptant.

Et par rapport à chacune des propriétés premièrement et deuxièmement décrites les acquéreurs devant assumer à payer au-dessus et en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1901, et les timbres du revenu intérieur des E. U. sur les actes de vente. Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, Esq., notaire aux frais des acquéreurs

29 juin—29— juil 7 14 21 28 à date

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 1328 rue sud Poydras entre Franklin et Liberté.

Succession de Catherine Rankin.

No 63,889 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, bureau No 321 rue Gravier, JEUDI, le 25 juillet 1901, à la nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près de la rue Commune, à midi il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 12 juin 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Franklin, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro quinze sur un plan par Louis H. Pilié voyer de ville, daté le 24 novembre 1860 et déposé comme plan No 85 du livre de plans No 1 des archives de Charles E. Fortier, ancien notaire en cette ville d'après lequel plan, le dit lot mesurant vingt et un pieds, cinq pouces, une ligne de face sur la rue Poydras, vingt et un pieds trois pouces six lignes de largeur dans le fond par une profondeur de 110 pieds, dix pouces, quatre lignes sur la ligne de côté du lot No quatorze et de cent quatorze pieds, sept pouces ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois contenant galerie sur la façade et le côté et cinq chambres, citerne, hangar, etc. La maison est retirée de la banquette derrière une barrière en piceux, elle est connue comme le No 1801 rue Short. Dans le fond du lot une jolie résidence double en bois contenant de chaque côté deux chambres avec foyers, etc; citerne dans la cour, allée de chaque côté, et est connue comme les Nos 7922 et 7925 rue Hickory.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1901 et faisant un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu s'il y en a aux frais des acquéreurs, pardevant M. C. Soniat, notaire.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE

No 1328 Sud Poydras.

Entre les rues Franklin et Liberté.

SUCCESSION DE CATHERINE BANKIN.

No 63,889—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—bureau 321 rue Gravier, le JEUDI, 18 juillet 1901, à la Nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Commune, à midi, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 13 juin 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberté, Franklin, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro quinze sur un devis par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 24 novembre 1860, et déposé comme plan No 85 du livre de plans No 1: des archives de Charles E. Fortier, ancien notaire en cette ville, d'après lequel plan ledit lot mesurant vingt et un pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Poydras, vingt et un pieds trois pouces six lignes de largeur dans le fond par une profondeur, de cent seize pieds dix pouces quatre lignes sur la ligne de côté du lot No quatorze, et de cent quatorze pieds sept pouces sur la ligne de côté du lot No treize ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent un cottage simple avec deux étages dans le fond contenant trois chambres, et cuisine au rez de chaussée et dans le fond deux chambres au premier étage et deux chambres au rez de chaussée, allée, cour, citerne, etc.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1901, l'acte de vente, et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant E. L. Tullis, notaire.

Bernard Titche, avocat.
18 juin —18 23 30—juil 7 14 18

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Christine Kern, femme de John Jordan

No 64 829—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, 11 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé 28 mai 1901, par l'Hon. Fred D. King, de la Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet numéro 147, borné par les rues Oak, Léonidas, Jefferson et Plum et désigné par le numéro vingt trois, lequel dit lot mesurant trente pieds de face sur rue Oak par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions — Une moitié ou plus comptant, balance s'il y en a en un crédit de un an représentée par billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec 8 pour cent d'intérêt de date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité, faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente incluant les taxes de 1901 et les timbres du R I pardevant W. R. Kerr N. P., aux frais de l'acquéreur.

2 juin—2 9 16 23 30—juil 7 11

Succession de Michael L. Dowling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42 458—Division E — Attendu que Alphonse Meynier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Michael L. Dowling, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL,
Greffier.

Emile Pomes, avocat
4 juil—4 8 13

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE EN PARTAGE —EN— Propriétés foncières —DANS LE— DEUXIEME DISTRICT SUR. PROPRIETES —DE— VALEUR —ET— Rémunératives —POUR— MAGASINS —ET— RÉSIDENCES AUX ENCHERES PUBLIQUES

Vente par ordre de cour,

SUCCESSION DE

BERNARD A KERNAN,

No 51,432—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Plans exhibés à la Bourse des Encanteurs.

PAR STROUDBACK & STERN— Léonard L. Stern, Encanteur—Le JEUDI, 1er août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Gravier, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 24 juin 1901 et signé le 26 juin 1901 par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés qui suivent:

1. UNE BELLE RESIDENCE ET MAGASIN EN BRIQUES A TROIS ETAGES, Nos 521 et 523 RUE ROYALE, ENTRE LES RUES ST LOUIS ET TOULOUSE.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, St Louis et Toulouse, mesurant vingt et un pieds de face à la rue Royale par cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant désigné par le numéro municipal 526 rue Royale.

Les améliorations consistent en une splendide résidence et magasin en briques à trois étages; le rez-de-chaussée contient le magasin, vestibule et trois chambres dans le fond, hangar, citerne, etc.; les premier et deuxième étages contiennent vestibules, galeries devant et derrière et cinq chambres à chaque étage; la maison a le gaz partout et se loue comme suit: Rez-de-chaussée $11 par mois; premier et deux ème étages $25 par mois. Loyer total par mois $36.

3. MAGASIN ET RESIDENCE SUBSTANTIELLE No 528 RUE ROYALE, ENTRE LES RUES ST. LOUIS ET TOULOUSE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, St Louis et Toulouse, mesurant vingt pieds onze pouces et quatre lignes de face sur la rue Royale, par cent vingt pieds de profondeur. Dans les titres du vendeur de l'acquéreur actuel, passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 15 novembre 1869, ledit lot est décrit comme ayant environ vingt et un pieds de face, par cent vingt pieds de profondeur, mesure américaine; mais ceci est une erreur du dit notaire, les dimensions étant en mesure française comme il a été déclaré par le vendeur dans l'acte passé pardevant C. J. Théard, notaire, le 4 juin 1899, laquelle dite propriété est désignée par le numéro municipal 528 rue Royale.

Les améliorations consistent en une substantielle résidence et magasin en briques à trois étages; le rez de chaussée contenant vestibule, magasin et trois chambres, citerne, hangar, etc.; les premier et deuxième étages contenant vestibules, galeries devant et derrière, et cinq chambres à chaque étage; la maison a le gaz partout et se loue comme suit: Rez-de-chaussée, $10; premier et deuxième étages, $40. Total du loyer par mois, $50.

4. RESIDENCE SUBSTANTIELLE EN BRIQUES A DEUX ETAGES ET DEMI, No 732 RUE ST-PIERRE, ENTRE LES RUES BOURBON ET ROYALE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le deuxième district de cette ville, désigné sur les rôles d'évaluement pour l'année 1896 comme lot No 23 dans l'îlet No 61, lequel est borné par les rues St Pierre, Bourbon Royale et Toulouse et mesurant trente et un pieds de face à la rue St Pierre sur cent vingt sept pieds de profondeur et étant désigné par le numéro municipal 732 rue St-Pierre.

Les améliorations consistent en une substantielle résidence en briques à deux étages et demi, contenant au rez-de-chaussée grand vestibule, salons à arche et quatre chambres, office, cit